

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



QUATRE VINGT QUATORZE  
L'an mil neuf cent soixante le 24 MAI à 14H  
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS  
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de M. Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

SIMIF: demandes d'adhésion  
et de retrait.

Date de convocation du Conseil municipal : 17.05.94

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux à l'exception  
de :

ABSENTS : MM. Jean MENEZ. Jean MIOSSEC. Yves CORRE.

Excusé Jean CLOITRE. Jacqueline LE CLOITRE.

M. Marc LE BORGNE

a été élu secrétaire.

Le conseil Municipal,

VU la délibération du Comité du Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique  
du Finistère (SIMIF) en date du 24 mars 1994 émettant un avis favorable aux  
demandes d'adhésion au syndicat des Communes de PLOMODIERN et de la Commune  
du CLOITRE-PLYBEN ainsi qu'à la demande de retrait du Syndicat de la Com-  
mune de PLOUGUERNEAU.

VU les articles L. 163-15. L 163-16 du Communes ;

DONNE, à l'unanimité, un avis favorable au sujet de ces demandes.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

le Maire,

O. HERRY.

